



Taxes sur les ordures ménagères

Par **perruches**, le **02/10/2013** à **16:22**

Je suis locataire depuis 2006 et mon propriétaire ne m'a fait régler la taxe que pour l'année 2006

J'ai plusieurs fois demandé ce que je devais et à chaque fois mon propriétaire n'avait pas eu le temps de s'en occuper

Maintenant il me demande le règlement Peut-il m'obliger a tout régler en une fois car cela me pose problème

Merci de me renseigner

Par **alterego**, le **02/10/2013** à **16:40**

Bonjour,

2007 étant prescrit, vous êtes redevable des redevance sur les OM de 2008 à 2013.

Cordialement